



**APPEL D'OFFRES TP-2022-0077-01
CONCESSION DU RESTAURANT DE L'ARÉNA MUNICIPAL
(avec permis de vente de boissons alcoolisées)**

La Ville de Mont-Tremblant requiert des soumissions pour la concession du restaurant de l'aréna municipal. Pour l'essentiel, le soumissionnaire choisi devra être en mesure d'assurer l'administration, la gestion et l'opération de la concession.

Le document complet d'appel d'offres peut être obtenu à l'adresse courriel suivante travauxpublics@villedemont-tremblant.qc.ca à compter du 10 août 2022.

Les soumissions dûment complétées sur les formulaires préparés à cet effet par la Ville de Mont-Tremblant et signés seront reçues dans des enveloppes scellées, cachetées et clairement identifiées portant la mention « APPEL D'OFFRES TP-2022-0077-01 – RESTAURANT ARÉNA », au plus tard le 26 août 2022 à 11 h, pour être ouvertes immédiatement après. Celles-ci devront être déposées en mains propres ou par messagerie spéciale (à l'exception de la poste prioritaire) à l'adresse suivante :

Service des travaux publics, Ville de Mont-Tremblant
60, chemin de Brébeuf, Mont-Tremblant (Québec) J8E 3A9

La Ville de Mont-Tremblant ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues ni encourir aucune obligation ou aucuns frais envers les soumissionnaires.

Donné à Mont-Tremblant, ce 10^e jour d'août 2022.

Jean-Benoit Crosnier, ing.
Chef de division - Parcs, espaces verts et édifices municipaux
Service des travaux publics